ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de trois lots de terre de valeur dans le Sixième District,

Faisant face à la Place Belmont.

[Dans l'Ilet borné par la Place Belmont, les Avenues Louisiana et Claiborne et la rue Magnolia].

Frank B. Twomey vs John H. Herman Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 95,575 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 février 1911, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros huit, neuf et dix dans l'Ilet W borné par la Place Belmont, les Avenues Louisiana et Claiborne et la rue Magnolia, sur un devis dressé par L. Dasey, ingénieur civil et voyer, daté du 6 mars 1909, D'après lequel devis ledits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la Place Belmont, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles, de cent pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du montant de la vente au moment de l'adjudication

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.

14 jan—14 15 20 27—fév 3 10 16

VENTES A L'ENCAN

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux Cottages Doubles, 604-606 Avenue Pacifique—409-411 rue Elmire, Cinquième District (Alger).

Albert Frederick Cayard et als. vs Robert Charles Cayard, mineur, et als.

No 95,196, No 81,715 et No 94,231, consolidés—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.—L'Hon. E. K. Skinner, juge.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur. — Bureau No 826 rue Union—Nouvelle-Orléans Lne., JEUDI, le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 19 janvier 1911 et signé le 25 janvier 1911 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre au plus haut enchérisseur, à l'enchère publique, la propriété ci après décrite, à savoir:

1: Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot 17 de l'Ilet No 113, lequel est compris entre les avenues Atlantique, Pacifique, Opelousas et la rue Eveline, d'après un plan par Edgar Pilié, voyer, annexé à un acte de dépôt passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 29 février 1992, ledit lot mesurant trente trois pieds de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt-trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défunt Andrew Cayard pendant la communauté existant entre lui et sa défunte épouse Caroline Louise Honold, de George Salvato par acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire de cette Paroisse le 17 mars 1902, enregistrée en le Bureau des Transferts de cette Paroisse en le livre 184, folio 222.

2: Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No 24 de l'Ilet numéro 5 maintenant numéro 79, lequel est borné par les rues Eliza, Alix, Elmire et Chesnut (maintenant Belleville), d'après le plan original de Belleville par Louis H. Pilié daté du 18 septembre 1846 et déposé parmi les régistres de A. C. Ainsworth, alors notaire en cette ville; d'après lequel ledit lot mesure en mesure américaine trente-et-un pieds sept pouces à la rue Elmire sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par Andrew Cayard, pendant la communauté existant entre lui et sa défuntesécouse, Mme Caroline Louise Honold, de Michael J. Donner passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 17 mars 1902 et enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse, dans le livre 186, folio 221.

Conditions de la vente—Pour du comptant; Dix pour cent du prix devant être payé à l'encanteur au moment de l'adjudication, la balance au moment de la confirmation de ladite vente, par ledit encanteur, lequel devra être par acte pardevant Eloysius J. Cahill, notaire, les frais de tout certificats et toutes les taxes pour l'année 1911 devant être payés par l'acquéreur en plus du prix d'achat

LOUIS HUFFT, Encanteur.

Louis Henry Burns avocat pour les demandeurs.

27 jan—27 29—fév 5 12 19 26—mars 2

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 39,915—Cour Civile de District.

SUCCESSION DE COLIGIRO COLTRARO ET EPOUSE.

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée Succession de Coligiro Coltraro et épouse, dossier No 93,915, ledit ordre daté et signé du 19 octobre 1910, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, JEUDI, le 19 février 1911, la propriété foncière ci-après décrite:

Un certain lot de terre, avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Delord, Baronne et Dryades désigné par le numéro 68. Le lot 68 mesurant, en mesure américaine, vingt six pieds de face à la rue Julie, vingt-six pieds dans le fond sur une allée, quinze pieds en largeur et cent vingt pieds de profondeur.

Les améliorations portent les numéros municipaux 920 et 922 rue Julie.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un an après date à 7 pour cent par an d'intérêt, garantie par lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, les frais de l'acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire, et certificats quis seront aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur doit déposer 10 pour cent comptant avec l'encanteur, comme argent de bonne foi, sur le prix d'achat au moment de l'adjudication (ledit dépôt ne devant pas porter d'intérêt). L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911.

J. Onorato
REAL ESTATE

Encanteur, 910 rue Gravier.

Dart, Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.

8 jan—8 15 22 29—fév 5 9

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Jean Courrege.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95 926—Division A—Attendu que Mary Simone, veuve de Jean Courrege a présenté une pétition à la Cour Civile de District à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Jean Courrege, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier — Scott E. Boer, avocat.

31 jan—31—fév 4 9

Succession de Louis G. Born.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans.—No 95,914—Division C—Attendu que Amelia Boeling, veuve de Louis G. Born, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis G. Born, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier — Zengel, Thomas, Sutton & Loomis, avocats.

31 jan—31—fév 4 9

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. *De la naissance à 3 mois* — NOURRITURE No 2. *De 3 à 6 mois* — NOURRITURE No 3. *De 6 mois à plus.*

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.